

Services essentiels à maintenir – Catégorie 2*

Adaptation et intégration sociale	60 % / 70 %	Hygiène et salubrité	80 %
Adaptation et réadaptation à la personne	70 %	Pharmacie	80 % / 90 %
Aide et soins à domicile	70 % / 80 %	Sécurité	90 %
Bloc opératoire	70 % / 80 %	Service alimentaire	80 %
Bloc opératoire /exception site surspécialisé	80 % / 90 %	Services ambulatoires 2 ^e et 3 ^e ligne	70 %
Buanderie	80 % / 90 %	Services cliniques et plateaux techniques	80 %
Gestion des bâtiments et des équipements (ouvriers spécialisés)	40 %	Soins et services aux usagers en CHSLD et hospitalisés	90 %
Hémodynamie	90 %	Urgence et soins intensifs	100 %

* La liste complète est disponible auprès de votre syndicat local

Services essentiels à maintenir – Catégorie 3 *

Administratifs	40 %	Consultations et cliniques externes	60 % / 70 %
Administratifs / exception bureau de la paye	85 %	Informatique	70 % / 80 %
Administratifs / exception bureau de santé	50 % / 70 %	Réception - Archives médicales - Télécommunications - Centrale de rendez-vous	70 % / 80 %
Administratifs / exception Commissaire aux plaintes	50 % / 70 %	Réception - / exception accueil des établissements	85 %
Administratifs / exception gestion des activités de remplacement	70 % / 80 %	Services ambulatoires 2 ^e et 3 ^e ligne	60 % / 80 %
Administratifs / exception remplacements quotidiens	90 %	Services ambulatoires de 1 ^{ère} ligne	60 %
Approvisionnement et logistique	80 %	Soins et services aux usagers hospitalisés	90 %
Centre d'hébergement de soins de longue durée	70 %	Urgence et soins intensifs	100 %

* La liste complète est disponible auprès de votre syndicat local